

PROCES-VERBAL CNM N°4 / 2022

30 JUIN

VISIOCONFERENCE

Présidence Dominique Plée

Présents

Membres permanents

Ghislaine Barbosa (CEN), Maryse Breton (G-E), Gérard Claire (P-L), Jean-Pierre Dahm (I-F), Emile Herry (BRE), Jean-Louis Lafleur (ARA), Jean-Pierre Lutz (H-F), Hugues Pannier (NOR).

Membres associés

Doudou Sow (DG)

Représentants des Commissions Régionales

Jean-Michel Claisse (H-F), Jeannine Gosselin (PCA), Quentin Macabrey (BFC), Maryline Plée (CEN), Nathalie Steinville (I-F).

Excusés

Nathalie Bois (Réunion), Christophe Cheval (OCC), Ingrid Canpolat-Hourdeau (DG), Pascal Chirat (DTN), Jean-Pierre Kolasinski (I-F), Françoise Meltier (P-L), Martial Fesselier (NOR), Patricia Landreau (BRE), René Léopoldie (Martinique), Eddy Riva (DTN), Bernard Saintemarie (N-A), Emilie Thiery-Voisin (PCA).

- Début de la réunion : 18h00 -

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

En ouverture de Séance, Dominique Plée présente au nom de la commission ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Yves Talagrand qui nous a quitté le 10 mai 2022 après avoir été président de l'ASM Bar-Le-Duc et organisateur de grandes épreuves de Marche Athlétique.

La commission nationale de marche prend note de la démission d'Emilie Thiery-Voisin de la CNM.

2. INFORMATIONS FEDERALES

A compter de la saison 2023, les adhérents pourront muter librement entre le 1^{er} septembre et le 31 août. Chaque licencié ne pourra avoir recours à plus d'une mutation au cours de la période de délivrance de la licence.

Règlementation des records : La période de réalisation des performances s'étend désormais du 1^{er} septembre au 31 août en fonction de la catégorie d'âge. En ce qui concerne les records établis lors d'un championnat international entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, celui-ci sera homologué dans la catégorie où l'athlète était au 31 août.

Note de frais : Bientôt, les notes de frais FFA devront être transmises par l'intermédiaire d'un logiciel.

Médailles fédérales : Il est demandé aux commissions régionales de transmettre leur proposition le plus rapidement possible.

Sélections Internationales :

Championnat d'Europe U18 du 4 au 7 juillet à Jérusalem
5000m Marche : Auvray Léna – Saint-Martin Juliette
10 000m Marche : Chenuet Quentin

Championnat du monde du 15 au 24 juillet à Eugène
35 km Marche : Quinion Aurélien

Championnat d'Europe du 15 au 21 août à Munich
20 km Marche : Champion Kévin
35 km Marche : Quinion Aurélien

3. COMMANDES FEDERALES

Après consultation des commissions techniques concernées, le Comité directeur décide de la création, de l'organisation ou de la suppression de compétitions nationales.

La CNM a reçu pour mission de faire des propositions concernant la marche lors des Championnats de France Elite, les interclubs et les épreuves jeunes.

4. NOUVELLE SAISON 2022 - 2023

▶ Championnats de France 2022 ou 2023

▶ Championnat de France des 100km 2022 à Roubaix le 17 septembre

▶ Championnat de France des 100km 2023 le 25 février

Le changement de catégorie se fera normalement au 1^{er} septembre.

▶ Challenge National des Ligues

Après concertation, le changement de catégorie se fera normalement au 1^{er} septembre mais il est convenu d'adapter, comme suit, les durées pour certaines catégories :

- Benjamins M et F 10 minutes
- Minimes M et F 20 minutes
- Cadets M et F 30 minutes
- Juniors M et F 1 heure
- Espoirs M et F 1 heure

► Marche Nordique Tour

Actuellement il se déroule du 1^{er} novembre au 31 octobre. Dorénavant il se déroulera du 1^{er} septembre au 31 août avec changement des catégories au 1^{er} septembre.

5. CALENDRIER 2022 - 2023

► 17 septembre 2022	Championnats de France 100km Marche 2022
► 25 septembre 2022	Challenge Facchetti-Dahm
► 2 octobre 2022	Challenge National des Ligues
► 8 et 9 octobre 2022	Coupe de France - France de relais
► 16 octobre 2022	Interclubs U18/U20/U23
► 30 octobre 2022	Critérium national des 35km
► 10 décembre 2022	Championnats de France Marche Nordique
► 11 février 2023	Championnats de France EC/Marche en Salle
► 18 et 19 février 2023	Championnats de France Elite en Salle
► 25 et 26 février 2023	Championnats de France des 100km Marche
► 12 mars 2023	Championnats de France 20km et 35km
► 12 mars 2023	Critériums de Printemps de Marche
► 25 et 26 mars 2023	Championnats de France de Grand Fond
► 6 et 7 mai 2023	1 ^{er} tour Interclubs
► 20 et 21 mai 2023	2 ^{ème} tour Interclubs
► 21 mai 2023	Championnats d'Europe par équipe Marche
► 27 et 28 mai 2023	Challenge National Equip'Athlé U16
► 30 mai au 4 juin 2023	Paris-Alsace
► 1/ 2 ou 8/ 9 juillet 2023	Pointes d'Or U16
► 14 juillet 2023	Coupe des Ligues U16
► 14 au 16 juillet 2023	Championnats de France U18/U20
► 22 et 23 juillet 2023	Open de France
► 29 et 30 juillet 2023	Championnats de France Elite

6. CANDIDATURES AUX ORGANISATIONS 2023

- ▶ Championnat de France des 20km et 35km
 - ⇒ Aix-les-Bains - 11/03/23
- ▶ Championnat de France de Marche Nordique
 - ⇒ La Chapelle-sur-Erde - 10/12/22
 - ⇒ Gap - 06-07/23
 - ⇒ Roncq
- ▶ Challenge National des Ligues
 - ⇒ Saran
 - ⇒ Comité du Var (Toulon)

La CNM émet un avis favorable aux candidatures de Aix-les-Bains pour l'organisation des championnats de France des 20 et 35km et de La Chapelle-sur-Erde pour l'organisation du Championnat de France de Marche Nordique. Transmis au service des compétitions.

7. MODALITES DE QUALIFICATION 2023

- ✓ Championnat de France de relais marche : Inscription libre dans la limite de 18 équipes
- ✓ Championnat de France Marche en salle : Au bilan
- ✓ Championnat de France de Marche Nordique : Pour participer au Championnat de France de Marche Nordique, les athlètes devront avoir été classés sur trois épreuves du Marche Nordique Tour dont deux épreuves circuits obligatoires, dans les 365 jours précédant les championnats avec une licence compétition.
- ✓ Championnat de France des 20km et 35km : Les qualifications se feront sur minimas dans les 365 jours précédant la compétition.

20km :

Minima sur 20km : Femme : 2h10 Homme 2h00

35 km :

Minima sur 20km : Femmes 2h10 Hommes 2h00

Minima sur 35km : Femmes 4h00 Hommes 3h50

8. PAROLE AUX COMMISSIONS REGIONALES

Le président donne la parole aux présidents des commissions régionales.

Commission des Hauts de France

- Le Président évoque les difficultés à composer les jurys. Il fait également remarquer qu'un seul athlète de la catégorie senior a participé aux championnats régionaux des Hauts de France.

Commission de la Bretagne

- Problème du 5km cadette qui n'est pas dans le ranking.

Commission du Grand-Est

- La Présidente demande si une épreuve de Marche Athlétique sur route doit obligatoirement être inscrite sur Calorg. La réponse est non mais elle doit l'être sur Siffa.

Commission d'Auvergne Rhône Alpes

- Comme beaucoup de commission, le Président s'inquiète sur l'évolution des commandes de matériels de jugement.

Commission Provence Alpes Côte d'Azur

- La commission souhaite l'intervention de Jean-Pierre Dahm pour une remise à niveau des juges de marche de la région.

Commission Ile de France

- La Présidente se réjouit de voir une bonne dynamique des juges de marche. Plusieurs officiels se sont formés ou sont en cours de formation.

Commission Pays de la Loire

- Le challenge régional de marche appelé « Challenge G. Lelièvre » prend forme. Il est composé de 4 compétitions dont la dernière se déroulera à Carquefou le 11 septembre.

9. MARCHE NORDIQUE COMPETITION

Un groupe de réflexion a été créé : il se réunira le mardi 12 juillet à 10h00 en visioconférence.

Récompense du MNT 2022 : La remise des récompenses se fera à La Chapelle-sur-Erde le 10 décembre 2022.

Les problèmes d'embouts en compétition et les cartons jaunes seront étudiés lors de la réunion du 12 juillet.

10. RECORDS

- ✓ La CNM homologue de record de France du 20km Marche U23 F réalisé par Camille MOUTARD (Athlé 21) en 1h31'29 le 2 avril 2022 à PODEBRADY
- ✓ La CNM homologue de record de France du 3000m Marche U16 F réalisé par Chloé LE ROCH (CJF Saint-Malo) en 13'40"33 le 4 juin 2022 à Tours
- ✓ A la suite d'une erreur, la CNM invalide le record de France du 5000m Marche U18 F réalisé par Maele BIRE-HESLOUIS (PSLA) en 22'29"43 le 2 juillet 2021 à AVRANCHES
- ✓ En attente du résultat du contrôle anti-dopage, la CNM prend note de la performance réalisée le 26 juin 2022 sur 10 000m Marche senior à CAEN par Clémence BERETTA (AVEC) en 44'08"73.
- ✓ A noter également la performance réalisée par Eloïse TERREC (AC Roche-sur-Yon) également le 26 juin 2022 sur la même épreuve en 44'38"72.

11. INFORMATIONS DIVERSES

- Mallette de juges de marche : Le président va contacter la fédération afin de trouver une solution rapidement.
- Dotation du MNT : Une dotation n'est pas prévue au budget au cours. La demande sera étudiée pour le prochain budget.
- Il est précisé que les épreuves mesurées officiellement de 5 km U18 féminin et masculin sont qualificatives pour les Championnats de France.

Fin de réunion 21h30

Dominique Plée

PRESIDENT

Maryse Breton

SECRETAIRE

PROCHAINE REUNION DU GROUPE PERMANENT DE LA CNM LE JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022